



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 3 avril 2025

Taux d'imposition pour 2025 :

Le conseil municipal a décidé que les taux d'imposition des taxes locales ne seront pas modifiés en 2025.

- ➔ Taxe foncière (bâti) = 21.84 %
- ➔ Taxe foncière (non bâti) = 42.84 %
- ➔ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires = 10,19 %

Budget pour l'année 2025 :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les budgets suivants :

- **Assainissement :**

- ➔ *Exploitation* : équilibré en recettes et dépenses à 472 460 €.
- ➔ *Investissement* : équilibré en recettes et dépenses à 529 740 €.

- **Commune :**

- ➔ *Fonctionnement* : équilibré en recettes et dépenses à 1 058 434 €.
- ➔ *Investissement* : équilibré en recettes et dépenses à 745 150 €.

CCPA (Communauté de communes de la Plaine de l'Ain) :

Un conseil communautaire s'est tenu le 26 mars 2025 avec, entre autres, le vote des budgets pour 2025 qui s'équilibrent à :

- ➔ 93 162 522 € en fonctionnement
- ➔ 49 240 826 € en investissement

La dotation de solidarité communautaire pour la commune de Faramans s'élève à 80 821 €.

Les procès-verbaux des conseils communautaires sont disponibles sur le site de la CCPA dès leur approbation qui survient généralement lors du conseil communautaire suivant. Le lien utile : <https://www.cc-plainedelain.fr/fr/conseils-communautaires.html>.

Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain :

L'assemblée générale du SIEA s'est tenue le 29 mars 2025 au parc des expositions *Ainterexpo* de Bourg-en-Bresse.

Principaux points de l'ordre du jour :

- l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2024 ;
- la présentation des budgets pour 2025 ;
- la hausse des coûts de location des lignes FTTH (Fiber to the Home, fibre optique) suite à l'augmentation significative des coûts de maintenance résultant notamment des malfaçons des sous-traitants de certains opérateurs commerciaux (FAI) et suite à la hausse très importante des coûts de location du génie civil d'Orange (fourreaux, poteaux) ;
- une augmentation des aides aux communes pour les enfouissements (y compris dans un but esthétique) et les extensions de réseau ;
- un élargissement des prestations du SIEA pour la transition énergétique. Celle-ci prendra la forme d'une convention avec les établissements publics du département pour la réalisation d'études d'opportunité sur le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, les réseaux de chaleur et les chaufferies biomasse.

Fibre optique : le déploiement touche à sa fin avec 334 484 prises raccordables au 29 mars (169 929 abonnements souscrits à la même date). Ce chantier se poursuivra néanmoins les prochaines années car il y a en permanence de nouvelles constructions à raccorder (estimation de 360 000 prises raccordables fin 2030).

Rappelons que la fermeture administrative du réseau cuivre interviendra en janvier 2026. La cessation de service définitive est fixée à janvier 2028 pour Faramans.

Frelons asiatiques, campagne de piégeage :

Le frelon asiatique est une espèce invasive venue d'Asie qui est notamment un redoutable prédateur des abeilles.

À cette période de l'année, les reines fondatrices de nids sortent de leur torpeur hivernale à la recherche d'un site favorable à l'établissement de nids primaires (de la taille d'un pamplemousse). De ces nids sortiront de nouveaux frelons qui construiront des nids secondaires pouvant atteindre 50 cm de diamètre.

Des pièges destinés à capturer ces insectes et à effectuer ainsi une estimation de la population existante, ont été mis en place en différents endroits de la commune. Ceux-ci permettront également de prévenir l'établissement de nids.



Merci de respecter ceux-ci et de ne pas les toucher.

Assainissement :

La maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la station d'épuration a été choisie suite à un appel d'offre déposé le 10 décembre 2024. Huit entreprises avaient répondu, le marché a été attribué à **C&D ingénierie** à Bourgoin Jallieu pour un montant de 43 050 € HT.

Un levé topographique et un levé bathymétrique des bassins de lagunage ont été réalisés par la SARL **FP-ETC** de Plateau d'Hauteville pour un montant de 4 220 € HT, suite à un appel d'offre auquel trois entreprises avaient répondu.

En l'état actuel des choses, les travaux ne pourront pas débuter avant la fin de l'été 2026. Il faudra au préalable curer les bassins et éliminer au mieux les entrées d'eau parasites dans le réseau (chemisage des conduites et étanchéification des regards). Cette dernière action conditionnera grandement le dimensionnement de la station et donc son coût de revient final. Technologie retenue pour l'épuration : filtres plantés de roseaux sur deux étages.

Déploiement des bacs jaunes :

Les sacs jaunes seront remplacés par des bacs jaunes mi-septembre 2025 :

- les usagers disposant d'un bac destiné aux ordures ménagères d'un volume inférieur ou égal à 180 litres seront dotés d'un bac jaune de 240 litres ;
- les usagers disposant d'un bac destiné aux ordures ménagères d'un volume supérieur à 180 litres recevront un bac jaune de 360 litres.

La distribution des bacs se fera en porte à porte, bac laissé devant le domicile. Un autocollant avec information sur le tri sera apposé sur le bac. Un guide du tri et un avis de passage seront déposés dans la boîte aux lettres. La date précise de remise des bacs jaunes sera communiquée ultérieurement.

Les demandes de changement de volume seront acceptées uniquement à l'issue d'un délai permettant aux habitants de valider la capacité de leur bac sur plusieurs collectes. Possibilité sera donnée ensuite aux usagers de changer de bac pour un autre volume.

Service d'aide au covoiturage :

Afin d'offrir un service public d'aide au covoiturage, la CCPA a décidé de créer :



Ce service met en relation conducteurs et passagers réalisant des trajets similaires au quotidien. Les trajets réalisés via « *en covoit' Plaines de l'Ain* » bénéficient d'une subvention de la Communauté de Commune. Voir détail sur flyer joint.

Information également disponible sur le site et PanneauPocket.

Parcours sportif cantonal des Sapeurs-Pompiers :

Le parcours sportif aura lieu le **samedi 17 mai 2025** à Charnoz.
Informations et inscriptions dans le flyer joint à ce bulletin.